

INSCRIPTIONS

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE POUR TOUS LES ELEVES

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE

- **Copie de la notification d'affectation**
- Copie de la notification de bourse
- Copie complète du Livret de famille
- Copie du jugement en cas de séparation ou divorce
- Copie du justificatif d'adresse du responsable légal datant de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone fixe)
- 2 photos d'identité récentes à **fournir obligatoirement à la rentrée au professeur principal** (écrire au dos les noms-prénoms, classe)
- Copie de l'assurance scolaire 2020-2021 (responsabilité civile)
- **Infirmerie**: copie du carnet de santé avec tous les vaccins obligatoirement à jour avant la rentrée
- 3€- Adhésion Maison des Lycéens (facultative) à prévoir à la rentrée

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE POUR LES INTERNES

Les élèves souhaitant s'inscrire à l'internat, doivent compléter impérativement le document intitulé *Inscription à l'internat*.

- Copie de la carte d'identité/passeport valide du **correspondant**
- Copie du justificatif d'adresse du **correspondant** datant de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone fixe)
- Copie du certificat médical d'aptitude à vivre en collectivité.
- Autorisation parentale de sortie pour le mercredi après-midi

NB : Le correspondant doit résider obligatoirement entre Bras-Panon et Sainte-Suzanne.